

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

Distr. RESTREINTE  
AR/66  
6 novembre 1951  
ORIGINAL : FRANCAIS

Lettre en date du 5 novembre 1951 adressée  
au Président de la Commission de conciliation  
par le Représentant de l'Egypte

Monsieur le Président,

De retour de Berne où mes occupations m'ont retenu pendant les quatre derniers jours, je trouve la lettre en date du 31 octobre dernier, par laquelle Votre Excellence a bien voulu exprimer le désir de savoir si ma délégation était disposée à reprendre avec la Commission l'examen de ses propositions d'ensemble, à la lumière des explications qu'elle a fournies aux parties à leur sujet.

Je m'empresse, en réponse à cette communication, de faire connaître à Votre Excellence, comme j'ai déjà eu l'occasion de le déclarer devant la Commission à plusieurs reprises, que ma délégation, poursuivant sa collaboration avec la Commission à la recherche d'une solution juste et durable pour le problème palestinien, est disposée à examiner avec elle les dites propositions et de lui faire connaître son point de vue à leur sujet.

Dans ces conditions, je me tiens à la disposition de la Commission pour assister à la réunion qu'elle consacrera à l'examen des dites propositions avec les délégations arabes.

Dans cette attente, je saisis l'occasion pour vous renouveler, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

signé: A. M. MOSTAFA